

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **quatorzième jour d'avril 2009**, au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Madame Monique Carré
Monsieur Martin Sévigny
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur André Bergeron
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

09-04-080

Approbation des procès-verbaux

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu d'approuver les procès-verbaux du 2 mars 2009, du 9 mars 2009 et du 16 mars 2009.

ADOPTÉE

09-04-081

Modification de projets au Pacte rural de la MRC de l'Érable

ATTENDU QUE le projet relié à l'aménagement d'une patinoire extérieure n'est pas admissible au Pacte rural étant donné qu'il a été réalisé en totalité;

ATTENDU QUE l'éclairage du terrain de soccer international est une priorité pour compléter le nouveau Parc Multisports;

ATTENDU QUE ce projet d'éclairage s'inscrit bien dans les objectifs du conseil visant à assurer aux citoyens un milieu de vie complet et agréable;

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de présenter pour approbation à la MRC de l'Érable le projet d'éclairage du terrain de soccer international dans le cadre de l'aide financière du Pacte rural en remplacement du projet d'aménagement d'une patinoire extérieure.

ADOPTÉE

09-04-082

Délégation au Panthéon de la Performance

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil autorise une délégation de la Ville de Princeville au Panthéon de la Performance qui aura lieu le 15 mai pro-

chain au Colisée Desjardins de Victoriaville, par l'achat de 4 billets au coût de 110.00 \$ du billet.

ADOPTÉE

09-04-083

Participation au Forum sur le développement économique local et régional de l'UMQ

ATTENDU QUE l'Union des Municipalités du Québec considère important d'initier un temps de réflexion sur le développement économique des municipalités locales et des régions du Québec ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que ce conseil participe au Forum sur le développement économique local et régional de l'Union des municipalités du Québec et conséquemment autorise la participation de trois représentants de la Ville de Princeville au coût global de 829.62 \$ taxes incluses.

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés requis pour inscrire les représentants de la Ville de Princeville au Grand Forum sur le développement économique local et régional organisé par l'UMQ et à rembourser les frais de déplacement des participants.

ADOPTÉE

09-04-084

Délégation à une conférence de la Présidente du Conseil du Trésor du Québec

ATTENDU QUE le Conseil municipal de la Ville de Princeville désire participer au souper bénéfique organisé par l'organisme Partenaire 12-18 de l'Érable ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Monique Carré, appuyé par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que ce conseil participe au souper bénéfique organisé par l'organisme Partenaire 12-18 de l'Érable en réservant un forfait d'une table de huit personnes au montant de 280 \$ taxes incluses.

QUE le greffier soit autorisé à confirmer les réservations convenues auprès de la MRC de l'Érable pour participer au souper bénéfique au profit de l'organisme Partenaire 12-18 de l'Érable.

ADOPTÉE

09-04-085

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires, et les chèques fournisseurs suivants :

Fonds d'administration :

- En date du 10 mars 2009	
- no 9CH000457	180.00 \$
- En date du 11 mars 2009	
- nos 9CH000458 à 9CH000461	24 000.83 \$
- En date du 18 mars 2009	
- nos 9CH000462 à 9CH000471	5 497.03 \$
- En date du 24 mars 2009	
- nos 9CH000472 & 9CH000473	22 608.91 \$

- En date du 25 mars 2009	
- no 9CH000474	138.46 \$
- En date du 26 mars 2009	
- nos 9CH000475 à 9CH000488	42 437.70 \$
- En date du 6 avril 2009	
- nos 9CH000489 à 9CH000496	22 507.56 \$
- En date du 7 avril 2009	
- no 9CH000497	513.00 \$
- En date du 8 avril 2009	
- no 9CH000498 à 9CH000501	8 658.02 \$
Fonds d'immobilisation:	
- En date du 1 mars 2009	
- no 9CH2000009	15 294.56 \$

dépôts salaires des périodes 200910 à 200913

ADOPTÉE

09-04-086

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Fonds administration:

- En date du 14 avril 2009	
- nos 9CH000502 9CH000642	299 123.62 \$

Fonds d'immobilisation:

- En date du 14 avril 2009	
- nos 9CH2000010	17 495.64 \$

ADOPTÉE

09-04-087

Rapport des vérificateurs et rapport financier 2008

La trésorière, Louise Bergeron, dépose et explique le rapport des vérificateurs et le rapport financier de la Ville de Princeville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'accepter lesdits rapports tels que déposés.

ADOPTÉE

09-04-088

Rapport financier 2008 sur la participation aux coûts d'exploitation des ouvrages d'assainissement

La trésorière, Louise Bergeron, dépose le rapport financier des vérificateurs sur la participation aux coûts d'exploitation des ouvrages d'assainissement pour l'année 2008.

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu d'accepter ledit rapport tel que déposé.

ADOPTÉE

Dépôt d'état financiers d'organisme – DÉP Le greffier indique le nom de l'organisme qui a déposé son état financier : Développement économique Princeville – Classé.

09-04-089

Autorisation de paiements pour les services de la Sûreté

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'autoriser la trésorière à effectuer le paiement pour et au nom de la Ville de Princeville de la somme de 222 030 \$ pour le 30 juin 2009 et un montant de 222 030 \$ payable pour le 31 octobre 2009 pour les services de la Sûreté du Québec.

ADOPTÉE

09-04-090

Autorisation à la Ville de Drummondville – Regroupement en assurances collectives Estrie-Montérégie

CONSIDÉRANT le mandat confié au Groupe Financier AGA inc (AGA) afin d'agir à titre de consultant pour la municipalité dans le cadre du regroupement d'achat en assurance collective de l'Estrie-Montérégie;

CONSIDÉRANT QUE 6 compagnies ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT l'analyse produite par AGA portant sur un contrat d'une durée maximum de soixante (60) mois tel que prévu au devis;

CONSIDÉRANT les conclusions d'AGA;

CONSIDÉRANT la décision unanime des municipalités du regroupement face au choix de l'assureur à retenir;

Il est proposé par le conseiller Claude Côté, appuyé par le conseiller André Bergeron et résolu :

1. D'accepter la soumission de SSQ-Vie pour toutes les protections qui y sont prévues;
2. Que ce contrat soit pour une durée de soixante (60) mois maximum, sujet au renouvellement tel que prévu au devis, que leur mise en vigueur soit effective le 1^{er} juin 2009, que les taux soient garantis jusqu'au 30 septembre 2010 et les frais d'administration jusqu'à la fin des contrats (maximum 60 mois);
3. D'autoriser la ville de Drummondville à octroyer pour et au nom de notre municipalité le contrat indiqué ci-haut selon les dispositions de la Loi;
4. Que les taux et les primes pour chacune des protections soient pour les 16 premiers mois du contrat selon ce qui apparaît aux tableaux déposés par AGA.

5. Il est entendu que les primes peuvent varier en fonction du volume (c'est-à-dire des ajouts, des retraits ou des variations dans le nombre et la fonction des personnes adhérentes).

ADOPTÉE

09-04-091

Congrès de l'ADGMQ

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général, Mario Juaire, à assister au congrès 2009 de l'Association des Directeurs généraux des municipalités du Québec du 10 au 13 juin 2009 qui se tiendra à Amos. La trésorière est autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce congrès, notamment les frais d'inscription, d'hébergement, le déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

09-04-092

Salaires du personnel des Camps de jour

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'adopter la grille de salaires du personnel affecté aux Camps de jour le tout tel que la liste déposée par le greffier et datée du 14 avril 2009.

ADOPTÉE

09-04-093

Travaux de revêtement de chaussée chemins des rangs 8 et 11

ATTENDU QUE ce conseil a procédé à l'étude du rapport de soumissions présenté pour la confection de revêtement de certains chemins municipaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu d'octroyer le contrat de revêtement de certains chemins municipaux de la Ville de Princeville à la compagnie DJL Technologies au montant global de 115,414.58 \$ taxes incluses, pour procéder aux travaux de revêtement de la chaussée d'une partie du 8^{ième} rang Ouest et d'une partie du 11^{ième} rang Est de la Ville de Princeville.

QUE Michel Carignan, Directeur de la voirie locale soit autorisé à entreprendre la réfection des travaux de revêtement de chemins municipaux selon l'offre de services déposée par la compagnie DJL Technologies.

ADOPTÉE

09-04-094

Fourniture de chlorure liquide pour chemins non pavés

ATTENDU le rapport d'ouverture des soumissions reçues le 6 avril 2009 déposé par le greffier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Me Serge Bizier, appuyé par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'accorder le contrat de la fourniture du chlorure liquide au plus bas soumissionnaire conforme soit à Somavrac au prix de 281.00\$/m³ taxes incluses.

ADOPTÉE

09-04-095

Fauchage le long des chemins municipaux et le contour des étangs

ATTENDU le rapport d'ouverture des soumissions reçues le 6 avril 2009 déposé par le greffier;

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu d'accorder le contrat du fauchage des chemins municipaux et le contour des étangs au plus bas soumissionnaire conforme soit Débroussaillage Adam Vachon au prix de 11 654.34 \$, taxes incluses, selon la description des travaux demandés.

ADOPTÉE

09-04-096

Achat d'un tracteur avec tondeuse à pelouse

ATTENDU QUE ce conseil a procédé à l'étude du rapport de soumissions déposé par le greffier pour l'achat d'un tracteur et tondeuse à pelouse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Sévigny, appuyé par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que ce conseil de la Ville de Princeville octroi le contrat pour l'achat d'un tracteur et tondeuse à pelouse à la compagnie André Roux inc. au montant total de 34 666.17 \$ taxes incluses.

QUE cette dépense soit financée à même le fonds de roulement pour un montant de 33 000 \$ et remboursée sur une période de trois ans en versements annuels égaux.

ADOPTÉE

09-04-097

Remboursement d'électricité du kiosque postal au Domaine Paquet

ATTENDU QUE ce conseil municipal désire respecter l'entente de services établie pour la fourniture d'électricité des kiosques postaux situés au Domaine Paquet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'entériner l'entente de fourniture d'électricité pour l'éclairage des kiosques postaux situés au Domaine Paquet au montant de 330 \$ selon la facture présentée par Madame Maryse Leblanc et/ou Éric Béliveau pour l'année 2009.

ADOPTÉE

09-04-098

Albatros, cellule de l'Érable – Demande de soutien financier

ATTENDU QUE ce conseil désire appuyer le dévouement de personnes oeuvrant en accompagnement auprès de personnes atteintes de maladie grave;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que ce conseil municipal autorise la contribution d'un montant de 100 \$ à l'organisme Albatros Cellule de l'Érable, pour leur permettre d'offrir un service d'accompagnement auprès des personnes atteintes de maladie grave sur le territoire de la MRC de l'Érable.

ADOPTÉE

Forum S'entraider pour le vie – classé

CLDI – Ascension du Kilimandjaro – classé

09-04-099

Centre d'Action bénévole de l'Érable – Demande de soutien financier

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu d'apporter un soutien financier au montant de 200 \$ au Centre d'action bénévole de l'Érable.

ADOPTÉE

09-04-100

ORASSE – Demande de soutien financier

ATTENDU la demande d'aide financière présentée par l'organisme ORASSE de Princeville afin d'acquérir un nouveau camion pour le transport des meubles usagés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, appuyé par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que ce conseil de la Ville de Princeville autorise le versement d'une contribution financière d'un montant de 1 000 \$ à l'organisme ORASSE de Princeville afin de contribuer à l'acquisition d'un camion pour les besoins de l'organisme.

ADOPTÉE

09-04-101

Croix-Rouge Canadienne – Division Québec - Entente de services aux sinistrés

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil autorise le renouvellement de l'entente de service aux sinistrés avec la Croix-Rouge sur le territoire de la Ville de Princeville visant à établir les paramètres de collaboration entre la Ville de Princeville et la Croix-Rouge pour apporter toute l'assistance humanitaire aux personnes sinistrées suite à un sinistre mineur ou majeur.

QU'un montant de 566.50 \$ soit attribué à la Croix-Rouge, dans le cadre de cette entente.

ADOPTÉE

09-04-102

Demande de dérogation mineure – Danny Beauchemin et Emmanuelle Côté

ATTENDU QUE la superficie du garage projetée représente seulement 47% de la superficie de la résidence;

ATTENDU QUE cette propriété a une grande superficie ;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 579, Route 263 Nord la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Beauchemin et Madame Côté afin de permettre la construction d'un garage privé annexe à la résidence d'une superficie de 83,5 m² ce qui représente une dérogation de 16,5 m² pour la superficie p/r à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

09-04-103

Premier projet de règlement d'urbanisme PRU1-901 - Modifiant le règlement no 432-89 de zonage

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que soit adopté le premier projet de règlement no PRU1 -901 afin de permettre l'usage «Énergie et communications » dans la zone I-7 ainsi que modifier le plan de zonage du règlement de zonage no 432-89 de l'ancienne Ville de Princeville par la création de la zone R-18 en supprimant la zone S-18 et en réduisant la zone R-17 et R-22 et par la création d'une nouvelle zone R-19.

ADOPTÉE

09-04-104

Avis de motion – Modification du règlement no 432-89

Avis de motion est donné par le conseiller Claude Côté à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance subséquente, soit ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement modifiant le règlement de zonage no 432-89 afin de permettre les usages reliés à l'énergie et aux télécommunications dans la zone I-7 et afin de créer deux nouvelles zones résidentielle R-18 et R-19.

09-04-105

Premier projet de règlement d'urbanisme PRU1-902 - Modifiant le règlement no 2005-95 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller Claude Côté il est unanimement résolu que soit adopté le premier projet de règlement no PRU1-902 afin de modifier le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale no 2005-95 de la Ville de Princeville afin d'enlever certaines normes concernant l'implantation et la hauteur des bâtiments principaux. Cette modification touche la zone R-19, plus particulièrement les terrains situés sur la rue Lecomte ainsi que le parc industriel Jacques Baril adjacent à la rue St-Jean-Baptiste Nord.

ADOPTÉE

09-04-106

Avis de motion - Modification du règlement no 2005-95 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale

Avis de motion est donné par la conseillère Monique Carré l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance subséquente, soit ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement modifiant le règlement no 2005-95 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale afin d'exclure certaines normes spécifiques au zonage.

09-04-107

Premier projet de règlement d'urbanisme PRU1-903 - Concernant la construction des bâtiments annexes et accessoires sur le territoire de la Ville de Princeville

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que soit adopté le premier projet de règlement no PRU1-903 afin de créer un nouveau règlement concernant les normes d'implantation et d'édification des bâtiments annexes et accessoires sur le territoire de la Ville de Princeville;

ADOPTÉE

09-04-108

Avis de motion – Règlement concernant la construction des bâtiments annexes et accessoires sur le territoire de la Ville de Princeville

Avis de motion est donné par le conseiller Martin Sévigny à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance subséquente, soit ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement concernant la construction des bâtiments annexes et accessoires sur le territoire de la Ville de Princeville.

09-04-109

Subvention annuelle au Centre Aquatique Régional de l'Érable

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu de verser immédiatement la contribution au Centre Aquatique Régional de l'Érable soit un montant de 73 100 \$.

ADOPTÉE

09-04-110

Randonnée Reno Sport Plein Air – Augmentation de la contribution

ATTENDU la résolution accordant une contribution de 250 \$ à l'organisme;

ATTENDU l'impact de la Randonnée Reno Sport Plein Air sur la santé et sur la visibilité de notre municipalité;

Il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Claude Côté, et unanimement résolu d'accorder une contribution supplémentaire de 250 \$ au Parc linéaire des Bois-Francis pour l'organisation de la Randonnée Reno Sport Plein Air 2009.

ADOPTÉE

09-04-111

Randonnée Reno Sport Plein Air – Appui au Parc linéaire des Bois-Francis

ATTENDU le Parc linéaire des Bois-Francis débute ses préparatifs pour la tenue de la 13^e édition de la Randonnée Reno Sport Plein Air qui aura lieu le 31 mai 2009;

ATTENDU QUE la Randonnée empruntera le parcours du Parc linéaire ainsi que diverses routes et rues de la région, et notamment certaines de la Ville de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu d'appuyer le Parc linéaire des Bois-Francis pour la tenue de la 13^e édition de la Randonnée qui doit avoir lieu le dimanche 31 mai 2009.

QUE la Ville de Princeville autorise l'organisme à traverser son territoire sur le tracé prévu.

ADOPTÉE

09-04-112

Délégation de la gestion administrative du Programme de camps de jour à la Paroisse de Plessisville

ATTENDU QUE les municipalités de l'Érable se regroupent pour offrir de la formation pour les moniteurs durant la période estivale;

ATTENDU QUE la municipalité de la Ville de Princeville désire participer à ce regroupement;

ATTENDU QUE la municipalité de la Paroisse de Plessisville offre son aide technique pour administrer le programme sans frais pour les municipalités participantes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, appuyé par le conseiller Me Serge Bizier et unanimement résolu que le conseil municipal délègue à la municipalité de la Paroisse de Plessisville, la gestion administrative du programme de formation pour les camps de jours de la MRC de l'Érable et mandate la Paroisse de Plessisville pour le regroupement des camps de jour de l'Érable, à la préparation d'une demande de subvention régionale dans le cadre du programme d'encouragement à la pratique régionale de loisirs au Centre-du-Québec (PEPL) offert par l'Unité régionale de loisirs et de sports du Centre-du-Québec.

ADOPTÉE

09-04-113 Avis de motion – Modifiant la tarification des camps de jour

Avis de motion est donné par le conseiller Me Serge Bizier à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance subséquente, soit ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement modifiant le règlement no 2003-65 concernant la tarification des services afin d'en changer les tarifs de camps de jour.

09-04-114 Fête du livre de l'École Sacré-Coeur

ATTENDU la demande de commandite présentée par le responsable de la Fête du livre de l'École Sacré-Cœur de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Monique Carré, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que ce conseil de la Ville de Princeville autorise le versement d'une contribution d'un montant de 529 \$ à l'École Sacré-Cœur de Princeville pour les activités organisées dans le cadre de la Fête du livre.

ADOPTÉE

09-04-115 Impact Emploi – Stage rémunéré en entreprise

ATTENDU le programme d'Impact Emploi visant à réintégrer des jeunes décrocheurs soit au marché de l'emploi ou au milieu scolaire;

ATTENDU QUE le jeune Francis Barbeau a effectué une journée de stage au Centre Sportif Paul-de-la-Sablonnière;

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de contribuer au programme en versant un montant de 70 \$ à Impact Emploi.

ADOPTÉE

09-04-116 Projet de murale «Ces mots des gens d'Ici» - Daniel Martineau

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accepter le projet de Daniel Martineau, sculpteur et céramiste, d'une murale intitulée «Ces mots des gens d'ici» devant être réalisée à la Bibliothèque Madeleine-Bélanger et installée dans un édifice public de la Ville de Princeville;

QU'une contribution de 8 000 \$ soit alloué à M. Martineau pour la concrétisation du projet répartie en un montant de 5 000 \$ et par la fourniture de services équivalant à 3 000 \$.

ADOPTÉE

09-04-117

Vestiaire St-Eusèbe

ATTENDU QUE ce conseil désire encourager les organismes communautaires de Princeville;

ATTENDU QU'une facturation de la collecte des ordures a été transmise à l'organisme Vestiaire St-Eusèbe de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que ce conseil accepte de défrayer la facture transmise par Gaudreau Environnement inc., pour la collecte des vidanges et de récupération de l'année 2009 de l'organisme Vestiaire St-Eusèbe de Princeville;

QU'un montant de 39.00 \$ soit acquitté par la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

09-04-118

Table des préfets du Centre-du-Québec

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu d'autoriser la participation du Maire et du directeur général à la Journée régionale sur la canneberge : des questions, des réponses à Bécancour le 1^{er} mai 2009 au coût de 50 \$ par personne.

ADOPTÉE

Commission de toponymie – Confirmation de l'appellation «Pont de Billy»

09-04-119

École Ste-Marie – Bourse de civisme

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'accorder à l'organisation de l'École Sainte-Marie de Princeville, une bourse d'excellence de 250 \$ qui sera remise à des élèves du niveau secondaire, pour son comportement exemplaire et son savoir-vivre.

ADOPTÉE

09-04-120

Cercle des Jeunes ruraux

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de publier une annonce au coût de 100 \$ dans le bottin des Jeunes Ruraux de l'Érable pour leur souhaiter bon succès.

ADOPTÉE

09-04-121

Escadron 814 Optimiste Plessisville

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville verse une contribution financière de 150 \$ à l'Escadron 814 – Cadets de l'air Optimiste de Plessisville.

ADOPTÉE

Les Fêtes Victoriennes- classé

Association La Source - classé

09-04-122

Assemblée Suzor Côté #1646

ATTENDU la demande d'aide financière présentée par l'organisme l'Assemblée Suzor Côté 1646 des Chevaliers de Colomb 4^{ème} Degré;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Sévégné, appuyé par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que ce conseil de la Ville de Princeville autorise le versement d'une contribution financière d'un montant de 100 \$ à l'organisme l'Assemblée Suzor Côté # 1646 des Chevaliers de Colomb 4^e Degré pour la parution d'une annonce dans le bottin de promotion de leur activité de Collation.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

09-04-123

Prêt du Centre communautaire Pierre-Prince à un groupe musical local

ATTENDU la demande de prêt du Centre communautaire Pierre Prince présentée par des groupes musicaux de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que ce conseil de la Ville de Princeville autorise le prêt sans frais du Centre communautaire Pierre-Prince à l'organisation de groupes musicaux de Princeville et des environs pour la production d'une soirée musicale en mai prochain.

QUE la présente autorisation soit conditionnelle à une entente écrite entre les différentes parties pour s'assurer d'une certaine quiétude des gens demeurant dans le voisinage.

ADOPTÉE

09-04-124

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE

Mario Juaira, greffier

Gilles Fortier, maire